

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction: OSCAR McDONALD

Secrétaire: P. A. J. VOYER

Editeur: F. J. MORSE

BUREAUX: 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Mardi 3 Février 1891

ECHOS DU JOUR

Le célèbre peintre Meissonnier, qui vient de mourir, était âgé de 80 ans.

L'amiral anglais a fait charger de pommes de terre un autre vaisseau pour les envoyer en Indes.

C'est samedi, le 31 janvier dernier qu'a eu lieu l'ouverture officielle de l'exposition de la Jamaïque.

Le fils de lord Ashbourne, qui s'est fait catholique récemment, s'est prononcé pour l'autonomie de l'Irlande.

La richesse publique d'Italie s'élève au chiffre de 11 milliards de piastres et celle de la France à 40 milliards.

On a calculé que les récentes grèves en Australie ont coûté à la colonie plus d'un million et quart de livres sterling.

Des travaux sont commencés sur le canal et le tunnel par lesquels seront utilisés les pouvoirs d'eau des chutes du Niagara.

La production de fer dans la Colombie Anglaise s'est élevée en 1890, à 841,877 ce qui est la production la plus petite depuis 1858.

Les directeurs de la compagnie Bell Telephone ont décidé d'émettre \$2,500,000 de nouvelles actions. Le capital sera, par suite, porté à \$15,000,000.

Il regne à Pittsburg depuis quelque temps une sérieuse anxiété au sujet de l'approvisionnement du gaz naturel qui diminue considérablement chaque mois.

Les directeurs du Pacifique Canadien démentent l'histoire d'après laquelle la compagnie devait établir une ligne de steamers entre Saint-Jean N. B. et Liverpool.

L'UNION LIBERALE veut que l'ÉLECTEUR fasse les yeux doux à la Justice d'ici à la fin des élections fédérales, car la Justice peut faire du tort à la cause en bouclant ou lâchant.

Une consignation d'ouvriers canadiens a été, dernièrement venue sur le marché anglais à 15 cent par douzaine; c'est un joli prix, car les ouvriers français ne sont cotés qu'à 9 cent par douzaine.

Le Canada a été invité à prendre part à la convention internationale postale qui se tiendra à Vienne, Autriche, au mois de mai prochain. On craint généralement que notre gouvernement n'y fera représenter.

Le département des postes à Washington a formellement averti le département des postes à Ottawa que tous les journaux canadiens envoyés aux États-Unis contenant des annonces de lettres seront jetés à la poubelle.

M. Dalton McCarthy n'a pas voulu consentir à sa réélection comme président de la ligue de la Fédération Impériale. Il se trouve, dit le CANADIAN, trop compromis dans l'agitation égalitaire. Il a été remplacé par Sir Leonard Tilley.

Un correspondant du SCOTSMAN, selon son habitude, vient de publier son rapport annuel sur le rendement agricole du Royaume-Uni durant l'année qui vient de finir. Il dit que la condition actuelle des cultivateurs dans tout le Royaume-Uni est très satisfaisante, d'après l'analyse qu'il a faite avec soin des chiffres des rapports officiels en prenant pour base les prix courants des produits, etc.

Il y a en ce moment en Canada 36 manufactures de papier et de pulpe employant 2,250 personnes. La manufacture de pulpe va devenir une industrie spéciale et il est probable qu'avant longtemps la pulpe de bois sera un article important de nos exportations. La meilleure fibre de bois est faite de spruce et de peuplier; dans le pays, surtout les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, produisent des quantités illimitées.

Un marchand de bois de Liverpool, actuellement au Canada, a dit que le commerce du bois en Angleterre, l'an dernier, a été très mauvais, donnant toujours des pertes et des déceptions. Les importations excessives ont été suivies d'embarras financiers et le marché est devenu déprimé. Il y a en aussi d'autres raisons à la dépression du commerce du bois. L'approvisionnement a été plus grand que la demande. A Liverpool, particulièrement, ce commerce est stagné par suite de diverses grèves.

La campagne électorale est maintenant ouverte; le choix des candidats dans les comités sera probablement fait d'ici quel, quelques jours. Nous conseillons à nos amis d'apporter une attention particulière dans le choix des personnes qui seront appelées à les représenter. Notre position dans cette province est critique et, malheureusement, la lutte contre nous ne fait que commencer. Il est donc important que nos députés représentent nos sentiments. Dans les comités, ou nous pouvons résister à dire des notes, nos compatriotes doivent insister sur le choix d'hommes dignes à tous égards de notre confiance.

Nous nous contentons aujourd'hui de mettre nos amis sur le qui-vive, espérant que l'on ne s'engagera envers aucun candidat sans avoir au préalable bien pesé ses mérites.

Il est bien entendu, et nous n'omettrons personne en déclarant ceci, que le CANADA n'appuiera pas les candidatures d'exploiteurs ou de personnes prêtes à nous lâcher quand notre cause exigera le sacrifice.

DISSOLUTION

NOMINATION LE 26 DE CE MOIS, VOTATION LE 5 MARS

IL EST QUESTION D'UN TRAITÉ

Les chambres fédérales sont dissoutes et le sixième parlement de la Puissance vient de rendre le souille.

Selon l'expression traditionnelle: il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, sur l'avis de ses ministres responsables, de lancer des brefs pour la composition d'un nouveau parlement.

La nomination aura lieu jeudi le 26 février et la votation se fera le 5 mars. Les brefs seront datés du 4 de ce mois, c'est-à-dire demain.

Le peuple ne manquera pas de se demander quelles sont les raisons qui ont fait avancer cette dissolution et induit le gouvernement à faire un appel au pays dès maintenant.

Il est entendu que notre gouvernement, par l'intermédiaire du gouvernement de la Grande Bretagne, fait certaines propositions aux États-Unis pour entamer des négociations dans le but d'augmenter notre commerce avec nos voisins.

Ces propositions ont été soumises à la considération du président Harrison et c'est l'opinion du gouvernement canadien que si les négociations projetées ont pour résultat un traité qui devra être ratifié par le parlement du Canada, il est plus avantageux pour le gouvernement d'avoir affaire à une députation fraîchement sortie du scrutin qu'à une députation dont les jours sont comptés.

Il est entendu que le Canada enverra après le 4 mars une députation à Washington c'est le 4 mars que disparaîtra le présent congrès américain dans le but de discuter librement et sans caractère strictement officiel l'extension et le bon fonctionnement des relations commerciales avec nos voisins ainsi que le règlement de toutes difficultés pendantes entre eux et nous.

Cette démarche de la part d'une députation canadienne sera, dit-on, le résultat d'une suggestion très amicale venue de Washington.

Le Globe n'est pas loin de préciser la taxe d'impôt.

Sarah Bernhardt est arrivée à New York hier après-midi.

Eyraud s'étant vu finalement refusé sa grâce, a dû être guillotiné aujourd'hui.

Le dernier emprunt temporaire fait par le gouvernement de Québec porte 600,000 d'intérêt.

Montréal n'aura pas un nouveau palais de justice, les réparations à l'ancien étant trop avancées.

De gouvernement américain veut faire voter 125 millions pour faire des travaux de défenses sur les côtes des États-Unis.

En Angleterre on veut que le parlement passe une loi des plus sévères contre les propagateurs du mormonisme.

On rapporte que plusieurs comités, désireux d'avoir Sir John A. Macdonald comme candidat, mais que celui-ci sera candidat seulement à Kingston.

M. Chapleau doit partir aujourd'hui pour Montréal, afin de commencer immédiatement l'organisation pour ce district.

Sir John A. Macdonald doit porter la parole à Toronto la semaine prochaine à une grande assemblée de conservateurs. Il y annoncera son programme politique.

Il est si plus ni moins question d'une alliance entre le Pacifique et le Grand Tronc. Ce serait une affaire immense. Il ne serait fait exception que pour un bout de ligne.

Le percepteur des donnes à Victoria a opéré la saisie d'une caisse de cigares entrée en contrebande de Seattle et consignée pour une caisse d'ovins. En ouvrant la caisse par le fond on a trouvé les cigares; il y avait une rangée d'ovins adossés.

Le Rév. Pasteur Fanning, de Chicago, est tombé à la renverse, dimanche, vers la fin du service divin et a expiré quelques instants après. On attribue sa mort à une attaque d'apoplexie. Le texte pris par le pasteur, comme sujet de son sermon du jour était: "Vaut-il la peine de vivre?"

Le Figaro publie une entrevue avec Léon XIII, au cours de laquelle le pape aurait dit à son interlocuteur: "Si les conservateurs français veulent quelque chose de mieux que la république, et si la chose est possible, ils devraient l'établir. Si non, ils doivent se rallier à la république et alors la république sera aussi bonne qu'ils voudront eux-mêmes la faire. Soutenir une bonne république c'est en combattre une mauvaise. La fondation d'un parti catholique, en France, est un beau rêve, sans doute, mais ce n'est qu'un rêve."

DEPECES DU SOIR

(Service Spécial)

BERGMAN AMPUTE

BERLIN, 3 fév.—On vient d'amputer au doigt au professeur Bergman. On craignait un empoisonnement du sang, parce qu'il souffrait depuis quelque temps de la typhoïde de Koch à un malade atteint d'un lupus.

LE GALANT PARNELL

DUBLIN, 3 fév.—On ne parle plus que de la promesse faite hier sur la rue principale et dans les rues voisines de la rue de la Dame Dwyer Gray, veuve de l'ancien directeur de FREEMAN'S JOURNAL. On attend beaucoup de signification à cet incident.

LE CARDINAL LAVIGERIE PARLE

PARIS, 3 fév.—Le cardinal vient de lancer un avertissement à son égard en faveur d'un parti républicain catholique qui ne touchera ni aux monarchistes ni aux impérialistes. Il recommande au clergé de voter au Vatican en ne battant pas contre le gouvernement établi.

L'ULSTER MENACANT

LONDRES, 3 fév.—Les représentants de l'Ulster disent que leurs constitutions se battent sur le champ de bataille et le honneur est accordé. Ceci cause un certain malaise. Les Ulster demandent aux troupes de ne pas intervenir dans le soulèvement et bien exécuter. Lord Londonderry est leur agitateur.

LA REVOLUTION PORTUGAISE

LISBOA, 3 fév.—Les militaires restés en force ont manifesté leur mécontentement. 30 personnes ont été tuées par les troupes et 48 blessés. Tous les prisonniers ont été relâchés. On a trouvé 225 foudres cachés à l'hôtel de ville. Les républicains révoltés seront défaits.

LES ELECTIONS ESPAGNOLES

MADRID, 3 fév.—L'élection a eu lieu 120 députés sur 427. Les ministres et le chef de parti sont élus. Il y a eu dans la capitale 20,000 républicains mais pas un seul républicain élu. La chambre comptera 35 républicains et pas de socialistes. Républicains et libéraux se sont divisés.

AMELIORATIONS

WASHINGTON, 3 fév.—La commission sénatoriale du commerce a rapporté favorablement au projet de loi déjà voté par la chambre du congrès et tendant à autoriser le New-Jersey Railway and Railroad Company à construire sous la baie de New-York un tunnel destiné à relier Staten Island par un chemin de fer.

AUTOUR DE PARNELL

LONDRES, 3 fév.—McCarthy se dit prêt à accepter une solution offerte par le parti libéral et certain que Parnell et O'Brien vont faire une tournée en Amérique. Le STANDARD croit que la solution de la crise irlandaise est obtenue et que Parnell va passer en Amérique le temps de sa retraite temporaire. Dilloy sera probablement le chef provisoire. Il va se livrer à la police et à la prochaine session il sera chef. D'ici là McCarthy aura le titre de chef.

DECISION IMPORTANTE

WASHINGTON, 3 fév.—Le cour suprême a décidé d'accorder la demande de libération anglaise au cas d'obtenir un bref pour empêcher la cour de l'Alaska de faire détenir le schooner Sayward accusé de pêche illégale. La cour a rejeté la demande de libération. Ceci règle le point de savoir si on pouvait adresser à la cour suprême et au cour d'appel une telle demande. Le cour précédent avait le droit de réviser les jugements des cours d'appel.

LONDRES, 3 fév.—Les journaux ont dans l'action de la cour Suprême une certitude que la question sera décidée selon le mérite. L'après la légalité et non par le recours aux armes.

LA DEMISSON DU PREMIER ITALIEN

PARIS, 3 fév.—Le roi Humbert considère la démission de Crispi comme finale et on dit que le roi se demandera pas au ministre de la retirer.

BERLIN, 3 fév.—Au cours d'une entrevue que le comte Marbey von Bismarck a eue avec Crispi, vendredi dernier, le premier ministre italien a dit qu'il doutait fort qu'il lui serait possible de se maintenir au pouvoir. Dans les heures qui ont précédé la nouvelle de la démission de Crispi a été accueillie avec regret, mais avec assez de confiance. On ne voit pas que cette démission affecte le libéral ou la politique de l'Italie à l'égard des nations étrangères.

LE VOL DE \$1,500,000

NEW-YORK, 3 fév.—L'agence des détectives Pinkerton a reçu de Mexico le nouveau dossier de la république de Cuba. Il est accusé d'avoir volé à la banque de Montréal une somme de \$1,500,000 par son arrestation. C'était un courtier de Chicago. A cette époque, il disparut du Canada. Quand les hommes de Pinkerton se représentèrent, il était probablement rendu sur le territoire mexicain.

Un commencement de janvier, le ministre des affaires étrangères a reçu la nouvelle de ce vol et une description des valeurs qui avaient été enlevées. Les banques de la république de Cuba ont été informées. L'agence Pinkerton transmettait à la police de Mexico une circulaire donnant une description de Henry et offrant une récompense de \$1,000 pour son arrestation. Dans le même temps, un étranger arriva à la capitale de Mexico et essaya de négocier les valeurs volées. Il fut arrêté par la banque de Mexico et les valeurs furent saisies et celui prélevé sur les catholiques et de demander aux deux crovances le même montant.

Le juge Killam déclara la loi non ultra vires et reconnut à la législature le droit d'abolir le système des écoles séparées. Hier matin le jugement du juge Killam a été soutenu par les juges Taylor et Bain, le juge Dubuc dissident.

Le juge en chef Taylor a soutenu que sous l'Acte des Ecoles Publiques les écoles ne sont pas séparées, c'est-à-dire dénominations; elles sont séparées par le caractère du mot. Aucune clause ne peut favoriser un catholique ou un protestant à supporter des écoles séparées. Les catholiques peuvent encore sous la nouvelle loi voir leurs enfants, prélever de l'argent parmi ceux qui y envoient leurs enfants ou de toute autre manière. Les écoles n'ont rien de commun dans ce sens: non but est de pourvoir à l'éducation générale du peuple, de fournir des écoles non sectaires ouvertes à tous ceux qui désirent en jouir. Les privilèges des catholiques ne sont pas entamés.

L'appel est donc reçu avec les frais à être payés par le demandeur.

Le juge Dubuc a soutenu que la loi occupe les privilèges scolaires dont jouissent les catholiques au temps de l'Union, que cette loi est ultra vires et que les deux règlements municipaux doivent être cassés.

Par une curieuse coïncidence les catholiques déclament hier leurs anciens commissaires d'écoles.

LA REVOLUTION AU CHILI

PARIS, 3 fév.—Le GAULOIS dit que 12,000 hommes de troupes du gouvernement, envoyés de Valparaiso contre les rebelles, se sont révoltés en chemin et se sont joints aux insurgés.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 3 fév.—Samedi après-midi, le conducteur Thompson a été victime d'un sérieux accident. Au moment où il se préparait à sauter à bord de son train en partant du Pain Sec, le pied lui glissa sur le marche-pied et il resta suspendu, les pieds traînant; dans la marche du train un de ses pieds glissa sous une roue et il se fit gravement blessé. Le conducteur Thompson a reçu aussi plusieurs blessures internes qui mettent sa vie en danger.

Une dépêche de Halifax dit que le conducteur McElhinney, en descendant de la locomotive qui traînait son train à glissé sur la glace et s'est infligé de sérieuses blessures.

Nouvelles de Montréal

MONTRÉAL, 3 fév.—Un certain personnage inscrit, il y a quinze jours, dans les registres de l'hôtel Windsor, sous le nom de Tibbitts, est soupçonné par les autorités de Montréal d'être l'auteur de plusieurs vols de bijoux dans cette ville.

Le détective Robinson est à la recherche de ce certain personnage qui s'est fait inscrire dans divers monts-de-piété de cette ville.

Chez un prêteur sur gages, il laissa une montre en or et plusieurs bagues précieuses pour être gardées, en offrant d'en faire le prêt à 50 pour deux autres montres.

Après son départ de l'hôtel Windsor le gargon de chambre découvrit un revolver sous son oreiller.

D'abord les détectives ont suivi sa piste jusqu'à l'hôtel Windsor, où ils l'ont arrêté.

Cependant le chef de police de Windsor, Ont., croit avoir mis la main sur la personne du véritable coupable, en opérant l'arrestation d'un individu qui a déclaré se nommer John Ladouceur, et qu'il a logé dans les cellules de cette dernière localité, sur l'accusation d'être l'auteur du vol de bijoux commis le 29 novembre dernier, à l'hôtel de la cinquième avenue à New-York.

Une compagnie américaine s'est engagée à fournir de l'eau à Saint-Henri, à 25 pour cent de meilleur marché que la ville de Sainte-Catherine.

M. F. X. Archambault a pris deux actions pénales résultant des dernières élections dans le comté de Vaudeville.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte Bissone s'est rendu à Somerset, Ontario, et a été arrêté par le shérif de cette localité.

Le nommé Carrière, qui opérait l'arrestation pour une somme de \$2,000, et l'autre contre M. Azila Valois pour \$3,800.

Il alléguait que ces deux hommes ont été distribués par les défenseurs aux électeurs, en montants variant de \$10 à \$100.

Le député grand comte B